

L'ENSEIGNEMENT PHILOSOPHIQUE

76^e année – N°2 – avril-juin 2026

2026/2

Pourquoi l'humanité a-t-elle besoin des humanités ?

Frédéric Worms

Des disciplines mises en demeure de se définir

Vincent Renault

HLP : de la succession à la concomitance ?

Romain Vignest

Contr'un

Anne-Laure Benharrosh

Trois contresens possibles sur HLP

Thibault Masset

Une épreuve controversée

Sandra Mévrel

Sur le lien entre les épreuves et le programme

Didier Guilliomet

Sur les exercices de HLP

Valérie Bonnet

Sur le grand oral

Raphaële Cytermann, Arnaud Lalanne

Le projet HLP vu d'aujourd'hui

Denis Kambouchner

La HLP et la classe préparatoire littéraire

Agnès Vareille, François-André Bouchet

Témoigner du différend

Alexandre Martin

Un programme d'œuvres ?

Simon Michard

LE MÉTIER

REPENSER LA SPECIALITÉ

HUMANITÉS, LITTÉRATURE, PHILOSOPHIE

*ACTES DU COLLOQUE
DU 15 NOVEMBRE 2025*

Appép

Association des professeurs de philosophie
de l'enseignement public

L'ENSEIGNEMENT PHILOSOPHIQUE

Directeur de la publication :

Vincent Renault, président de l'Association.

Secrétaires de rédaction :

Blaise Bachofen, Didier Brégeon, Michel Delattre,
Pierre-Luc Desjardins, Ariana Beatrice Fabbricatore,
Baptiste Klockenbring, Sandra Mévrel, Bertrand
Nouailles, Marc Pavlopoulos.

Comité de lecture :

Étienne Akamatsu, *Lycée Louis-Bascan, Rambouillet*
Blaise Bachofen, *CY Cergy Paris Université*
Christophe Béal, *Lycée Descartes, Tours*
Valérie Bonnet, *Lycée Grand-Air, Arcachon*
Didier Brégeon, *Lycée Cornat, Valognes*
Stéphane Cormier, *Université Bordeaux-Montaigne*
Philippe Danino, *Lycée Alexandre-Dumas, Saint-Cloud*
Michel Delattre, *Sciences Po Saint-Germain-en-Laye*
Pierre-Luc Desjardins, *Lycée Alexandre-Dumas, Saint-Cloud*
Frédéric Fauquier, *Université Paul-Valéry, Montpellier*
Catherine Kintzler, *hon. Université de Lille III*
Baptiste Klockenbring, *Lycée Nikola-Tesla, Dourdan*
Jean-Louis Lanher, *hon. Lycée du Parc, Lyon*
Jordan L'Hostis Le Hir, *Lycée Saint-Vincent, Rennes*
Frédéric Ménager, *Lycée Van-Gogh, Ermont*
Sandra Mévrel, *Lycée Jean-Renou, La Réole*
Bertrand Nouailles, *Lycée Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand*
Marc Pavlopoulos, *Lycée Jean-Jaurès, Reims*
Vincent Renault, *Lycée Louis-Barthou, Pau*
Héloïse Salelles, *Lycée Louis-Barthou, Pau*
Gérard Schmitt, *hon. Lycée Chopin, Nancy*
Patricia Touboul, *Université Paul-Valéry, Montpellier*
Patricia Verdeau, *Inspé de Toulouse*
Martine Verlhac, *hon. Lycée Berthollet, Annecy*

Les propositions d'articles, d'une longueur de 30 000 signes maximum, doivent être envoyés à l'adresse revue@appep.net. La ligne éditoriale de la revue et les appels à contribution sont accessibles sur le site de l'association : www.appep.net.

Tarifs :

Le tarif de l'adhésion à l'Association dépend de l'indice de rémunération. L'adhésion comprend l'abonnement à la version électronique de *L'Enseignement philosophique*.

Pour un abonnement à la revue imprimée :

supplément de 25 €

15 € : jusqu'à l'indice 455

20 € : de 455 à 515

25 € : de 515 à 600

30 € : de 600 à 760

35 € : au-delà de 760

30 € : professeurs honoraires.

Le numéro :

15 € + 3 € de frais d'envoi, TTC.

Abonnement sans adhésion à l'association :

49 € pour la France métropolitaine :

64 € pour l'étranger et la France d'outre-mer (46 € + 18 € de frais de port).

Les suppléments de soutien sont reçus avec reconnaissance.

Règlement : tout règlement doit être libellé à l'ordre de l'Association des Professeurs de Philosophie, CCP N° 0760482 S 020.

Toute correspondance relative aux cotisations et aux abonnements doit être adressée

à la Trésorière de l'Association :

Valérie Bonnet, 101 boulevard Deganne, 33120 Arcachon
vbonnet70@gmail.com



Le Directeur responsable :

Vincent Renault, 4 rue Mourot, 64000 Pau

Maquette et illustration : Gilles Vérant – verant@wanadoo.fr

Réalisation : Atelier 7F – www.atelier7f.com

Impression : Corlet imprimeur

CPPAP : N° 0729 G 84794

ISSN 0986-1653

Dépôt légal : mai 2026



IMPRIM'VERT®

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

- 3 Concertation

REPENSER LA SPÉCIALITÉ HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE. ACTES DU COLLOQUE DU 15 NOVEMBRE 2025

Première partie. Enjeux d'une spécialité bidisciplinaire

- 11 Frédéric WORMS, *Pourquoi l'humanité a-t-elle besoin des humanités ?*
- 17 Vincent RENAULT, *Des disciplines mises en demeure de se définir*
- 23 Romain VIGNEST, *HLP : de la succession à la concomitance ?*
- 27 Anne-Laure BENHARROSH, *Contr'un*
- 33 Thibault MASSET, *Trois contresens possibles sur l'enseignement HLP*
- 37 Discussion

Deuxième partie. L'épreuve du baccalauréat et les exercices

- 43 Sandra MÉVREL, *Une épreuve controversée, des exercices à interroger*
- 49 Didier GUILLIOMET, *Sur le lien entre les épreuves du baccalauréat et le programme*
- 55 Valérie BONNET, *Sur les exercices de HLP*
- 59 Raphaële CYTERMANN, Arnaud LALANNE, *Sur le Grand oral*
- 63 Discussion

Troisième partie. Le programme de la spécialité HLP

- 69 Denis KAMBOUCHNER, *Le projet HLP vu d'aujourd'hui*

- 73 Agnès VAREILLE, François-André BOUCHET,
*La spécialité HLP comme voie d'approche de la classe
préparatoire littéraire*
- 79 Alexandre MARTIN, *Droit et littérature : témoigner
du différend au-delà de la scène judiciaire*
- 85 Simon MICHARD, *Un programme d'œuvres ?*
- 91 Discussion

BULLETIN DE L'ASSOCIATION

- 97 Réponse de M. Geffray, ministre de l'Éducation nationale
- 99 Communiqué. L'Appép redit son soutien à Sophie Djigo

INFORMATIONS

- 103 Recension
- 105 Livres reçus

APPELS À CONTRIBUTIONS

- 111 Jaurès philosophe
- 113 L'intelligence
- 114 Comment l'enseignement philosophique répond-il au
racisme ?
- 116 Que peut apporter l'enseignement philosophique
à l'EVARS (Éducation à la vie affective, relationnelle
et sexuelle) ?
- 118 Rubrique « Le métier »

Revue publiée avec le soutien du Laboratoire d'Études Juridiques et Politiques (EA 4458)



CONCERTATION

L'initiative de l'APPEP, consacrer un colloque à la spécialité Humanités, Littérature et Philosophie, a un effet décisif : il ne sera plus possible, désormais, d'interpréter les discussions sur HLP selon la grille d'un partage entre pro-HLP et anti-HLP, partage qui correspondrait en outre à une division entre professeurs de lettres et professeurs de philosophie. La rencontre, je dirais volontiers *la concertation* organisée le 15 novembre 2025 à l'École normale supérieure a montré combien les choses étaient plus nuancées. Notre association s'était instruite, au fil surtout de ses enquêtes annuelles, de l'expérience de très nombreux professeurs de philosophie sur les ouvertures philosophiques rendues possibles par le programme, sur la pratique, la réussite et l'intelligibilité des exercices prévus pour le baccalauréat et sur les occasions de concertation avec leurs collègues de lettres. Une conscience fine de la situation, doublée de la conviction que la spécialité devait trouver sa place dans le paysage de l'enseignement philosophique, a permis de pointer les lieux d'une discussion nécessaire de la spécialité *en compagnie* des professeurs de lettres.

Les premières interventions et discussions ont porté sur le principe d'unité, ou peut-être d'individuation, de cet enseignement. Si cette réflexion était particulièrement nécessaire, ce n'était pas, à vrai dire, du fait que la spécialité rassemblait des contenus hétérogènes d'enseignement, puisque c'est après tout le cas de beaucoup de disciplines, et notamment, parmi les spécialités du nouveau lycée, de l'enseignement Histoire, Géographie, Géopolitique et Sciences politiques. C'était surtout parce que HLP implique, unique en

son genre, la concertation d'enseignants provenant de cadres et de traditions disciplinaires bien différents, malgré des ressemblances propices aux malentendus. Frédéric Worms a ainsi ouvert le colloque par une clarification conceptuelle de la notion d'humanités qui l'a conduit à défendre une hypothèse relative à la signification, voire à la nécessité anthropologique, éducative et sociopolitique d'un enseignement associant lettres et philosophie. Romain Vignest a mobilisé sa réflexion antérieure sur l'histoire de l'enseignement littéraire et de son articulation à la philosophie pour montrer quelle difficulté présentait un enseignement qui postule la séparation des interrogations de natures littéraire et philosophique. Anne-Laure Benharrosh a exposé, depuis son expérience de professeure de lettres, la signification éthique qui lui semblait pouvoir être celle de la formation des élèves par HLP, par le fait même de la multiplication des formes textuelles, du mythe à la conceptualisation philosophique en passant par l'interrogation sur les mots mêmes. Thibault Masset a montré qu'on pouvait prendre la spécialité HLP, figure d'exception en tant qu'elle ne définit aucun contenu d'enseignement spécifique, comme une occasion de penser les grands enjeux de notre siècle en repartant des textes pointés comme constituant les humanités. J'ai pour ma part assumé le mauvais rôle d'en mettre en évidence le revers défaillant : un dispositif conçu sous le régime inconscient d'une philosophie définie comme production textuelle dont il faudrait surtout faire l'exploration historiciste.

Sandra Mévrel ouvrait les réflexions consacrées à une deuxième dimension sensible de la spécialité, et sans doute vécue comme la plus problématique : celle des exercices auxquels est adossée l'épreuve du baccalauréat. Elle montrait en particulier que si, élève ou professeur, on goûte HLP, c'est généralement *malgré* ses exercices, cause majeure d'inconfort du professeur de philosophie, en comparaison du cours de tronc commun. Didier Guillaumet montrait, exemples à l'appui, la difficulté extrême de faire fond, pour traiter les sujets de baccalauréat, sur les contenus susceptibles d'avoir été enseignés à la lumière du programme : qu'il s'agisse des sujets dits « littéraires » ou des sujets dits « philosophiques », ils peuvent créer un type de surprise très dommageable à la réputation de la spécialité et à l'idée qu'on puisse y réussir à l'examen. Cette partie du colloque s'est particulièrement enrichie des travaux de groupes interdisciplinaires de professeurs au cours des mois précédents, sur les exercices d'une part, sur le Grand oral, d'autre part. Valérie Bonnet a ainsi détaillé les observations et propositions des professeurs sur les exercices, Raphaële Cytermann et Arnaud Lalanne sur le Grand oral. Ainsi s'est accomplie, de la manière la plus concrète, une des principales missions de ce colloque : faire que les professeurs de lettres et de philosophie réunis puissent constituer une authentique force de proposition. Les discussions qui ont suivi ces interventions vont également dans ce sens.

En interrogeant le sens de l'enseignement de spécialité, les toutes premières interventions avaient soulevé, plus ou moins directement, la question de la nature du programme. Denis Kambouchner rappelait, en ouverture de la troisième partie du colloque, explicitement consacrée à la question du programme, les visées des concepteurs du nouvel enseignement (dont il a animé les travaux en tant que copilote du GEPP), ainsi que les contraintes dans le cadre desquelles il leur fallait le concevoir. Il expliquait pourquoi, selon lui, les difficultés rencontrées dans le cadre de la spécialité HLP tenaient moins à la conception de cette spécialité qu'aux conditions du lycée d'aujourd'hui. Agnès Vareille et François-André Bouchet, en tant que professeurs de lettres (respectivement en classe préparatoire littéraire et au lycée), tâchaient de montrer, à propos du programme de la spécialité, quel outil il pouvait être de renforcement d'une culture humaniste jusqu'alors toujours plus défail-lante. Cette troisième partie du colloque s'achevait avec deux interventions de professeurs de philosophie qui avaient en particulier l'intérêt de mobiliser, de manière sous-jacente, deux manières très différentes de concevoir le programme d'un enseignement d'Humanités, Littérature et Philosophie. Mais en exposant les grandes lignes de sa séquence « Droit et littérature », Alexandre Martin n'a pas seulement fait la présentation d'un exemple de cours ; il a aussi montré comment on pouvait faire du programme de HLP un moyen de formation juridique au sens le plus profond. Simon Michard s'est enfin chargé de réfléchir à la manière dont la spécialité pourrait assumer pleinement sa vocation de formation par les œuvres. Il a, dans cet esprit, exploré les avantages et les inconvénients qui seraient ceux d'un programme d'œuvres et qui pourraient « remettre les livres dans le cartable ».

L'objectif de ce colloque n'a été ni de proposer une série de solutions clé-en-main qui aurait trahi l'esprit de cette rencontre, ni d'illustrer purement et simplement, par des exemples de cours et de pratiques, la fécondité de la spécialité, de son programme et de ses exercices tels qu'ils sont. L'idée était plutôt la suivante : offrir un espace d'expression à l'expérience plus ou moins heureuse de l'enseignement de HLP, permettre, même, à cette expérience, de s'élaborer comme telle, afin d'empêcher que des malentendus ne continuent de peser sur les améliorations recherchées. S'il semble que l'inconfort demeure surtout le sentiment de professeurs de philosophie, c'est certainement pour des raisons de fond. S'il se pouvait qu'on ne se cantonne plus, pour y répondre, à l'idée que les professeurs de philosophie nourrissent un complexe de supériorité envers leurs collègues et qu'ils ont tort de ne pas reconnaître les vertus apparemment si philosophiques de la spécialité HLP, un grand pas serait fait.

Au nom de l'association, je remercie les nombreux collègues qui ont rendu possible la tenue de ce colloque et cette nouvelle livraison de *L'enseignement philosophique* : les intervenants que j'ai nommés, bien sûr, mais aussi les

participants des groupes de travail, de même que toutes celles et tous ceux qui se sont associés à la réflexion par leur présence au colloque. Je remercie tout particulièrement Didier Guilliomet et Sandra Mévrel qui ont été au cœur de l'organisation de cette rencontre (avant, pendant et après), ainsi que Blaise Bachofen, vice-président de l'association, et Valérie Bonnet, trésorière, qui ont été constamment sur la brèche. Grand merci à Frédéric Worms, directeur de l'École normale supérieure, et à Dimitri El Murr, directeur de son département de philosophie, qui ont rendu possible sa tenue rue d'Ulm. Merci enfin au lourd travail de Bertrand Nouailles pour la confection de ce numéro.

En publiant les actes de ce colloque, *L'enseignement philosophique* consacre cette fois la quasi-totalité de ses pages à la rubrique « le métier ». Ce faisant, la revue rend d'autant plus manifeste l'esprit d'une association qui, postulant une indissolubilité de la réflexion philosophique et de la réflexion sur l'enseignement de la philosophie, n'en néglige pas pour autant les questions professionnelles les plus concrètes. Au contraire : réfléchir à ce que les élèves et étudiants apprennent en philosophie, tirer des leçons de leurs performances, de leurs difficultés et de leurs résistances, proposer des manières de les faire travailler, faire le récit de ses propres évolutions pédagogiques, mais aussi se demander comment les professeurs de philosophie peuvent prendre part à des objectifs et préoccupations qui concernent toute l'école, tout cela reste et doit rester au cœur de la vie associative dont témoigne cette revue.

Vincent Renault
Président de l'APPEP
23 avril 2026

LE MÉTIER

Repenser la spécialité Humanités, littérature et philosophie

Actes du colloque du 15 novembre 2025

Première partie. Enjeux d'une spécialité bidisciplinaire

- 11 Frédéric WORMS
Pourquoi l'humanité a-t-elle besoin des humanités ?
- 17 Vincent RENAULT
Des disciplines mises en demeure de se définir
- 23 Romain VIGNEST
HLP : de la succession à la concomitance ?
- 27 Anne-Laure BENHARROSH
Contr'un
- 33 Thibault MASSET
Trois contresens possibles sur l'enseignement HLP
- 37 Discussion

Deuxième partie. L'épreuve du baccalauréat et les exercices

- 43 Sandra MÉVREL
Une épreuve controversée, des exercices à interroger
- 49 Didier GUILLIOMET
Sur le lien entre les épreuves du baccalauréat et le programme
- 55 Valérie BONNET
Sur les exercices de HLP
- 59 Raphaële CYTERMANN, Arnaud LALANNE
Sur le Grand oral
- 63 Discussion

Troisième partie. Le programme de la spécialité HLP

- 69 Denis KAMBOUCHNER
Le projet HLP vu d'aujourd'hui
- 73 Agnès VAREILLE, François-André BOUCHET
La spécialité HLP comme voie d'approche de la classe préparatoire littéraire
- 79 Alexandre MARTIN
Droit et littérature : témoigner du différend au-delà de la scène judiciaire
- 85 Simon MICHARD
Un programme d'œuvres ?
- 91 Discussion

APPELS À CONTRIBUTIONS

- 111 Jaurès philosophe
- 113 L'intelligence
- 114 Comment l'enseignement philosophique répond-il au racisme ?
- 116 Que peut apporter l'enseignement philosophique à l'EVARIS
(Éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle) ?
- 118 Le métier

JAURÈS PHILOSOPHE

L'enseignement philosophique, revue à comité de lecture publiée trimestriellement sous la responsabilité de l'Appép (Association des professeurs de philosophie de l'enseignement public), lance un appel à contributions sur Jaurès philosophe¹.

Jean Jaurès compte aujourd'hui parmi le petit nombre de personnages historiques dont tous les bords politiques français, ou presque, revendiquent l'héritage. Pourtant, alors même que l'image du politique pensant en profondeur son action joue un rôle déterminant dans l'aura de Jaurès, sa pensée reste peu explorée ; et c'est sans doute cette connaissance fragmentaire de sa pensée qui explique les revendications abusives. Il y a, bien sûr, les ambiguïtés de Jaurès relativement à la question religieuse², qu'on pourra explorer avec profit. Une certaine modalité de l'attachement à la terre, en outre, est indéniable chez lui et mérite d'être interrogée³. Mais c'est généralement faute de connaître les raisons de son action politique qu'on en vient à faire de ce républicain internationaliste, défenseur de la nécessité historique de l'école laïque, le représentant d'un bon sens antirévolutionnaire et traditionaliste, sous prétexte de distances avec le marxisme.

On voit quel premier champ s'offre à l'étude : celui des assises intellectuelles et philosophiques de l'action de Jaurès. Quels enseignements tirer de sa pensée de la laïcité et, de manière connexe, de l'éducation, de la citoyenneté, de la foi religieuse, de l'histoire de la culture ? On pourra également s'interroger, notamment à partir de *L'armée nouvelle*, sur ce qu'il écrit de l'usage de la force, de la guerre et de la paix, de la nation, de l'État, de la classe, de l'humanité. On croisera bien sûr la question du socialisme de Jaurès, de son rapport à Marx et aux autres figures de l'internationalisme ouvrier, et donc aussi la question des fondements anthropologiques du socialisme défendu par un penseur qui, bien qu'il prît le contrepied de l'idéalisme de

1. Les œuvres complètes de Jaurès ont été publiées entre 2000 et 2023 en 17 volumes chez Fayard par la Société des études jaurésiennes, sous la direction de Madeleine Réberieux (jusqu'en 2005) et de Gilles Candar. On peut en retrouver la liste sur le site de l'éditeur : <https://www.fayard.fr/auteur/jean-jaures/>. On pourra également se reporter aux trois volumes des *Œuvres philosophiques* publiées par Jôrdi Blanc : *Cours de philosophie*, Valence d'Albigeois, Vent Terral, 2005 ; *De la réalité du monde sensible*, même éditeur, 2009 ; *Écrits et discours théologico-politiques*, même éditeur, 2014.

2. La question a notamment été travaillée par Vincent Peillon dans *Jean Jaurès et la religion du socialisme*, Paris, Grasset, 2000.

3. « L'univers est socialiste à sa manière », écrit Jaurès dans « Au clair de lune », article publié dans *La Dépêche* le 15 octobre 1890 (voir *Écrits théologico-politiques*, op. cit., p. 31).

Jules Lachelier et plus tard de certaines positions de son camarade Bergson, n'a jamais renié le spiritualisme philosophique⁴.

Même si son élection à la Chambre des députés en 1885 le fait dévier de sa trajectoire d'universitaire auteur d'une thèse d'État, *La réalité du monde sensible*, il est donc impossible de réduire le Jaurès philosophe au Jaurès d'avant l'entrée en politique. Que reste-t-il de la métaphysique de Jaurès ? Selon André Robinet, qui voyait en lui un précurseur « venu trop tôt » de la phénoménologie, « en 1950, sa métaphysique eût fait fureur [...] qui établit un relais entre Maine de Biran et Merleau-Ponty »⁵. L'appréciation est datée, mais elle suggère de revisiter une ontologie originale qu'il serait intéressant de situer dans le paysage des questionnements d'alors, partagé par exemple avec Bergson ou avec le James des *Essais d'empirisme radical*.

Le travail du Jaurès enseignant peut également être étudié à partir de son célèbre « cours d'Albi » (1882-1883), qui peut éventuellement être mis en parallèle avec celui de Bergson au Lycée Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand dans les mêmes années⁶. Ce sont d'éminents exemples de la pratique de l'enseignement philosophique, alors que la métaphysique restait reine, avant la réforme de 1902⁷.

Les réflexions sur l'usage de travaux de Jaurès en cours de philosophie, en spécialité « humanités, littérature et philosophie » ou en EMC, sont bienvenues. Jaurès ne figure pas au nombre des auteurs cités par les textes officiels. Cette absence est discutable.

Les contributions, d'une longueur maximale de 30 000 signes, espaces et notes comprises, devront être adressées au secrétariat de la revue (revue@appel.net) au plus tard le 15 septembre 2026.

4. Pour d'utiles repères, voir Guillaume Lurson, « Le tournant idéaliste du spiritualisme », *L'enseignement philosophique*, 71-3, février-avril 2021, p. 35-47.

5. André Robinet, *Jaurès et l'unité de l'être*, Paris, Seghers, 1964, p. 9-10.

6. Henri Bergson, *Cours de philosophie de 1886-1887 au lycée Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand : morale, métaphysique, histoire de la philosophie*, édité par Sylvain Matton et présenté par Alain Panero, Paris, Société d'étude de l'histoire de l'alchimie et Milan, Archè, 2010.

7. Voir B. Poucet, *Enseigner la philosophie, Histoire d'une discipline scolaire, 1860-1960*, Paris, CNRS éd., 2001. Sur la réforme de 1902, ses effets sur le cours de philosophie et les appréciations de l'évolution par les professeurs d'alors, on consultera avec intérêt André Binet, « Une enquête sur l'évolution de l'enseignement philosophique » dans *L'année psychologique*, 1907, 14, p. 152-231 (sur Persée : https://www.persee.fr/doc/psy_0003-5033_1907_num_14_1_3741), ainsi que la séance de la Société française de philosophie qui lui a été consacrée en novembre 1907, en présence de Bergson (sur le site de la SFP : <https://s3.archive-host.com/membres/up/784571560/GrandesConfEnseignement/Ens03-Binet-1907.pdf>).

L'INTELLIGENCE

« Intelligence » désigne traditionnellement la faculté de comprendre et l'exercice de l'entendement. Cependant cette faculté ne peut être réduite à la saisie des essences. Elle désigne aussi la ruse et la capacité à jouer des apparences pour parvenir à ses fins. Quelle est alors sa relation à la vérité ? Que vaut l'opposition entre la pensée selon l'affect et la pensée objective, qui est censée asseoir l'autorité de l'intellect ? Si l'intelligence ne peut se passer d'un rapport au sensible, à l'œuvre aussi bien dans l'intelligence artistique que dans l'intelligence sociale, ce lien intime entre intelligence et sensibilité conduit à se demander si on peut concevoir une intelligence en dehors du vivant, une intelligence purement calculatrice, « artificielle ». Ce dernier vocable assigne l'intelligence humaine à la nature. Mais est-il légitime de comprendre l'intelligence humaine comme une intelligence naturelle ? L'intelligence ne s'acquiert-elle pas ? N'est-elle pas aussi tributaire de la culture où elle émerge ? Inversement, si on y voit le produit d'une évolution biologique, ne la retrouve-t-on pas en partie au moins chez d'autres espèces animales ? L'instinct est-il une forme embryonnaire d'intelligence, comme le pensent Darwin ou Bergson ?

« L'intellect ne meut pas », écrit Aristote (*De anima*, 432a27). Comment comprendre et décrire l'usage pratique de l'intellect ? Quelles sont les spécificités de la pensée et du raisonnement pratiques ? Qu'est-ce qu'agir intelligemment ? L'intelligence peut-elle s'unir au désir pour motiver l'action ?

Peut-on constater objectivement, voire mesurer l'intelligence ? Que signifie un test d'intelligence, et que nous dit le procédé de mesure sur l'intelligence elle-même ? La question de l'intelligence comme qualité personnelle invite ainsi à penser ses contraires, à commencer par la bêtise, qui a fait l'objet d'importantes analyses de Robert Musil, Gilles Deleuze, Alain Roger ou encore Harry G. Frankfurt.

Ces pistes de réflexion n'ont pas vocation être exhaustives, mais veulent encourager des approches diversifiées de la notion d'intelligence.

Les contributions, d'une longueur maximale de 30 000 signes, espaces et notes comprises, devront être adressées au secrétariat de la revue (revue@appep.net) au plus tard le 15 décembre 2026.

Elles pourront prendre la forme d'articles, de recensions ou de traductions présentées et commentées.

LE MÉTIER

Comment l'enseignement philosophique répond-il au racisme ?

Le quotidien du métier de professeur de philosophie montre à quel point élèves, étudiants et professeurs sont embarqués dans les courants de la vie sociale et politique. Les professeurs de philosophie sont tout particulièrement sollicités pour mettre en forme des questionnements et conduire des analyses réflexives à l'occasion d'un fait d'actualité.

La rubrique « Le métier » de la revue *L'enseignement philosophique* vous propose de *partager une pratique pédagogique autour du racisme* (traitement d'une notion, lecture des auteurs, exercice de distinction conceptuelle, travaux pratiques en vue de la dissertation ou de l'explication de texte, réponse à une question ou une objection d'élève ou d'étudiant, projet mené avec des artistes, exploitation pédagogique d'une sortie...).

Cette pratique pourra avoir été menée soit au lycée dans le cadre du cours de tronc commun, de la spécialité HLP ou des enseignements susceptibles d'être assurés par des professeurs de philosophie (EMC, option DGEMC, histoire de l'art...), soit en classes préparatoires, soit à l'Université.

Quelques pistes :

- Sous quelle forme le racisme s'invite-t-il en cours ? Prend-il la forme de « plaisanteries » d'élèves dont le professeur est témoin ? Se présente-t-il dans les questions posées par les élèves et les étudiants ? Est-il introduit dans le cadre du cours comme un objet à analyser, voire comme exemple privilégié, pour soutenir le traitement d'une notion ? Est-il thématiqué à l'occasion de la lecture d'une œuvre suivie ? Proposé comme sujet d'exposés aux élèves et aux étudiants ?
- De quelle façon l'enseignement philosophique peut-il répondre au racisme ? Comment travailler philosophiquement cette question en cours ? À travers l'examen de quelles notions ? En mobilisant quels repères ? Avec quel corpus ? Comment intégrer la réflexion philosophique sur le racisme au travail de la dissertation et de l'explication de texte ?
- Peut-on mettre en œuvre des savoir-faire pédagogiques, des « arts d'enseigner », qui *seraient sur ce point plus efficaces que d'autres* ?

Les contributions, d'une longueur comprise entre 5 000 et 30 000 signes, espaces et notes comprises, devront être adressées au secrétariat de la revue (revue@appep.net) au plus tard le 15 septembre 2026.

LE MÉTIER

Que peut apporter l'enseignement philosophique à l'EVARS (Éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle) ?

Depuis septembre 2025, les programmes d'EVARS¹ prévoient pour toutes les classes de l'enseignement secondaire la mise en œuvre de six heures annuelles d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle. Si certains points doivent être pris en charge par des professionnels de la santé, d'autres peuvent être traités par les professeurs dans différentes disciplines. La philosophie, parce qu'elle fait réfléchir les élèves sur le désir, la liberté, le plaisir ou encore le respect, semble particulièrement concernée. Que peut apporter l'enseignement philosophique à la mise en œuvre de l'EVARS ?

La rubrique « Le métier » de la revue *L'enseignement philosophique* vous propose de partager une pratique pédagogique dans laquelle la philosophie contribue à l'*éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle* ou de mener une réflexion sur les manières dont l'enseignement de la philosophie peut en affronter les enjeux.

On pourrait s'en tenir au constat que la philosophie participe à l'EVARS par principe et implicitement, en ce qu'elle exerce la capacité des élèves et des étudiants à « savoir penser de façon critique pour faire des choix responsables ». Mais elle peut sans doute y contribuer plus positivement. La créativité des professeurs qui s'y sont déjà engagés en témoigne : les séances d'enseignement philosophique dans lesquelles sont réfléchies les notions relatives à la vie affective, relationnelle et sexuelle suscitent un vif intérêt chez les élèves et les étudiants.

Quelques pistes :

- Comment aborder l'EVARS dans le programme de HLP ? Le thème « Histoire et violence » du programme d'HLP est-il l'occasion de réfléchir aux violences sexistes et sexuelles ? Aux discriminations ? Aux violences familiales ? La thématique « La recherche de soi » se prête-t-elle à des articulations philosophie / EVARS ?
- En enseignement de tronc commun, quelles notions, distinctions, exemples, repères des programmes de terminale sont à privilégier

1. Voir <https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo6/MENE2503064A>.

pour réfléchir à l'altruisme et à l'égoïsme, au consentement véritable et vérifiable ou à la prostitution des mineurs, dont s'inquiètent les pouvoirs publics ? Comment traiter philosophiquement de la pornographie dont 12 % des consommateurs via les sites internet sont des mineurs² ? Comment la philosophie répond-elle aux discours masculinistes auxquels sont massivement exposés élèves et étudiants sur les réseaux sociaux ?

- Cette sensibilisation aux enjeux de la vie affective, relationnelle et sexuelle doit-elle se limiter au secondaire ? Comment la formation portant sur les discriminations et les violences sexistes et sexuelles est-elle, ou devrait-elle selon vous, être intégrée aux cursus des classes préparatoires et de l'Université, et quel peut être l'apport de la philosophie à ce type de formation ?
- Peut-on mettre en œuvre des savoir-faire pédagogiques, des « arts d'enseigner », qui seraient sur ce point plus efficaces que d'autres ?

Les contributions, d'une longueur comprise entre 5 000 et 30 000 signes, espaces et notes comprises, devront être adressées au secrétariat de la revue (revue@appep.net) au plus tard le 15 décembre 2026.

2. Voir <https://www.arcom.fr/se-documenter/etudes-et-donnees/etudes-bilans-et-rapports-de-larcom/frequentation-des-sites-adultes-par-les-mineurs>.

RUBRIQUE « LE MÉTIER » DE LA REVUE *L'ENSEIGNEMENT PHILOSOPHIQUE*

Sous la rubrique « Le métier », l'APPEP souhaite publier dans chaque numéro de la revue *L'enseignement philosophique* deux articles consacrés au métier de professeur de philosophie.

Ces articles pourront porter sur une pratique pédagogique (traitement d'une notion, lecture des auteurs, usage d'un repère, exercice de distinction conceptuelle, travaux pratiques en vue de la dissertation ou de l'explication de texte, réponse à une question ou une objection d'élève ou d'étudiant, proposition d'une progression annuelle, participation au Prix lycéen du livre de philosophie, projet mené avec un artiste, exploitation pédagogique d'une sortie...) menée soit au lycée dans le cadre du cours de tronc commun, de la spécialité HLP ou des enseignements susceptibles d'être assurés par des professeurs de philosophie (EMC, option DGEMC, histoire de l'art...), soit en classes préparatoires, soit à l'université.

La revue invite les collègues à communiquer témoignages, comptes-rendus d'expériences, partages de réflexions susceptibles d'enrichir la pratique et la réflexion pédagogique de chacune et de chacun, et d'accompagner l'entrée et la progression dans le métier des collègues moins expérimentés ou soucieux de renouveler leurs pratiques pédagogiques.

Pour cela, il est souhaitable de témoigner au plus près des difficultés qui se rencontrent chaque jour dans le cadre de l'enseignement, de contextualiser et de préciser les modalités pratiques de l'activité décrite si cela peut éclairer la lecture. On pourra donner des indications de démarche sans négliger sa nécessaire problématisation et la dimension réflexive portée sur elle.

L'ambition de cette rubrique est de nourrir la préparation et l'inventivité pédagogiques des professeurs et de donner à voir la pluralité constitutive de l'enseignement de la philosophie en tant que richesse permise par la liberté pédagogique.

Les contributions, d'une longueur comprise entre 5 000 et 30 000 signes espaces et notes comprises, devront être adressées au secrétariat de la revue (revue@appep.net).



ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE PHILOSOPHIE
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

BUREAU NATIONAL

Président : Vincent Renault,
4 rue Mourot, 64000 Pau,
06 68 38 90 53,
vincentrenaultvr@gmail.com

Vice-présidents :
Karine Cardinal,
chargée des relations avec les Régionales,
kcardinal777@gmail.com
Blaise Bachofen,
chargé des relations avec le Supérieur.

Trésorière : Valérie Bonnet,
également chargée de la voie technologique,
101 boulevard Deganne, 33120 Arcachon,
vbonnet70@gmail.com

Secrétaire : Michel Delattre,
également chargé des relations
avec le Supérieur
michel.delattre06@orange.fr

Autres membres du Bureau :
Didier Brégeon
Emmanuelle Carlin,
chargée du Prix lycéen du livre
de philosophie, contact@prixphilo.org
Romain Couderc
Pierre-Luc Desjardins,
également chargé des professeurs
contractuels
Arianna Fabbriatore
Nicolas Franck
Didier Guillomet,
chargé d'HLP, didier.guillomet@gmail.com
Baptiste Klockenbring
Raïssa Maillard,
chargée des Inspé et de l'EMC,
maillard.raïssa@gmail.com
Thibault Masset,
chargé de la veille médiatique
Frédéric Ménager,
chargé de la voie technologique
Sandra Mévrel,
chargée de la rubrique « le métier »,
également chargée d'HLP,
sandramevrel@orange.fr
Bertrand Nouailles
Marc Pavlopoulos,
également chargé des CPGE et du blog
Marie Perret

Président fondateur :
Louis-Marie Morfaux

Anciens présidents :
Louis-Marie Morfaux (1947-1969)
Jean Lefranc (1969-1994)
Jacques Billard (1994-1996)
Charles Coutel (1996-2000)
Édouard Aujaleu (2000-2008)
Simon Perrier (2008-2014)
Nicolas Franck (2014-2022)
Marie Perret (2022-2024)

SECTIONS RÉGIONALES DE L'ASSOCIATION

Bordeaux
Président : Arnaud Lalanne,
lalanne.arnaud@gmail.com

Caen
Président : Didier Brégeon,
didierbregeon@orange.fr

Clermont-Ferrand
Président : Alexis Vilain
alvilain2006@gmail.com

Lyon
Président : Julien Fonollosa,
julienfonollosa@gmail.com

Montpellier
Président : Gérard Valdivia,
valdiviagerard01@gmail.com

Nantes
Président : Philippe Soulier,
philippe.soulier5@wanadoo.fr

Paris – Créteil – Versailles
Présidente : Emmanuelle Carlin,
emmcarrin@yahoo.fr

Rouen
Président : Didier Guillomet,
didier.guillomet@gmail.com

Toulouse
Présidente : Patricia Verdeau,
patricia.verdeau@univ-tlse2.fr



L'Appep

Fondée en 1947, l'Association des professeurs de philosophie de l'Enseignement public a pour but la promotion de l'enseignement de la philosophie et son rayonnement dans la cité. Elle se reconnaît dans le principe de laïcité.

Elle veille à ce que l'enseignement de la philosophie fournisse une formation intellectuelle et critique, appuyée sur les grandes pensées philosophiques. Soucieuse de la liberté du professeur de philosophie et de ses conditions matérielles de travail, elle se préoccupe de son haut niveau scientifique, assuré par des concours nationaux et une formation continue appropriée.

L'APPEP estime l'enseignement de la philosophie indissociable de la recherche, et veut renforcer la solidarité du Secondaire et du Supérieur. Elle agit pour que l'enseignement de la philosophie soit assuré d'un rôle significatif dans la formation à tous les métiers d'éducation.

Pour inciter les élèves à lire, elle organise chaque année le Prix lycéen du livre de philosophie.

Sa revue trimestrielle, *L'Enseignement philosophique*, publie, outre des informations professionnelles et administratives, de nombreux articles de recherche ou de réflexion sur l'enseignement qui en font une revue de philosophie indispensable à tout professeur. Son site garantit la publicité de son activité et met à la disposition de tous les professeurs des ressources utiles à leur travail et notamment de nombreux articles publiés dans la revue. Appepliste, sa liste de discussion, offre à tous les adhérents un lieu d'échange et permet la circulation de l'information.

L'APPEP est indépendante. Elle ne reçoit aucune subvention et ses responsables ne bénéficient d'aucune décharge. Elle ne vit que de la cotisation de ses adhérents.